

PARTENAIRES PRINCIPAUX ET HÔTES OFFICIELS



MACH

# MONTRÉAL DU FUTUR

8<sup>e</sup> ÉDITION

montrealdufutur.ca

UN ÉVÉNEMENT RASSEMBLEUR INCONTOURNABLE

14 au 20 juin 2023

PLACE VICTORIA



LE 1000 DE LA GAUCHETIÈRE



TOUR CIBC



Grande exposition de projets immobiliers et d'infrastructures dans  
**TROIS ÉDIFICES EMBLÉMATIQUES DU CENTRE-VILLE**  
avec soirée d'ouverture VIP au 1000 De La Gauchetière

**PROPOSITION DE PARTENARIAT  
ET DE PARTICIPATION**

(exposant et/ou achat de billets VIP)

ÉVÉNEMENT PRODUIT PAR

GESTION  
**Vies du Futur**

AGENCE DE PARTENARIAT

**RJV**  
COMMUNICATIONS

# MONTRÉAL DU FUTUR

8<sup>e</sup> ÉDITION

montrealdufutur.ca

## TROIS NOUVEAUX LIEUX STRATÉGIQUES POUR LA 8<sup>e</sup> ÉDITION 2023 !

Dans le but de contribuer à la relance du centre-ville, on innove vraiment pour l'édition 2023 avec un concept de présentation simultanée dans trois lobbys d'édifices de grande renommée au centre-ville de Montréal, en collaboration avec nos partenaires hôtes, le Groupe Petra et le Groupe Mach :

### **La Place Victoria, Le 1000 De La Gauchetière et La Tour CIBC.**

Ces immeubles mythiques sont situés dans des endroits stratégiques, entourés de nouveaux développements immobiliers. Ces tours emblématiques sont des chefs-d'œuvre modernes qui allient prestige et attrait durable. Les espaces au rez-de-chaussée et autres étages publics de ces magnifiques lieux seront utilisés pour l'exposition.

En partenariat avec le Groupe Petra et le Groupe Mach, le Comité organisateur présentera la soirée d'ouverture VIP au 1000 De La Gauchetière, le mardi 13 juin 2023. Il s'agit d'un cocktail dînatoire officiel de prestige qui est toujours un événement à ne pas manquer pour des centaines de représentants clés du milieu immobilier. Des billets gratuits sont offerts aux partenaires et exposants, mais il est également possible de se procurer des billets séparément (voir option #9).

La 8<sup>e</sup> édition officielle de cette exposition fort informative incontournable mettra en valeur les projets en immobilier et en infrastructures (de nature

commerciale, résidentielle, mixte, institutionnelle et gouvernementale) qui moduleront le visage de Montréal au cours des prochaines années. L'expo rassemblera un impressionnant nombre de dessins/esquisses, maquettes 3D, et présentations virtuelles empruntés des divers promoteurs, bureaux d'architectes, organismes et paliers de gouvernement. L'exposition elle-même sera accessible gratuitement à la clientèle d'affaires du centre-ville et à tous les citoyens pendant la durée de l'exposition 14 au 20 juin 2023. Des milliers de visiteurs sont attendus au cours de ces journées, dont de nombreuses personnes qui reviendront travailler au centre-ville, les visiteurs et consommateurs en général. Le Montréal du Futur obtient toujours une importante couverture média enthousiaste et bénéficie de plusieurs commandites publicitaires dans lesquelles les logos de partenaires officiels sont véhiculés.

Il s'agit donc d'un événement de qualité avec des retombées médiatiques importantes qui permettra aux partenaires de l'événement de démontrer leur leadership à contribuer au développement et à la relance de Montréal.

**Soyez de la partie et contribuez à la fierté de Montréal ainsi qu'au partage de l'information sur les projets clés qui sont en construction, planifiés ou imaginés pour le grand Montréal !**

NOTE : en raison de la crise sanitaire, les projets récents COMPLÉTÉS en 2021/2022 sont également acceptés dans l'expo.



**PLACE VICTORIA**



**LE 1000 DE LA GAUCHETIÈRE**



**TOUR CIBC**





## LES OPTIONS DISPONIBLES

### OPTION # 1

#### PRÉSENTATEUR PRINCIPAL

Le Groupe Petra  
et le Groupe Mach

### OPTION # 2

#### PARTENAIRE PLATINE

17 500 \$  
en contribution monétaire  
ou en produits & services

- P. 6 -

### OPTION # 3

#### PARTENAIRE OR

12 500 \$  
en contribution monétaire  
ou en produits & services

- P. 7 -

### OPTION # 4

#### PARTENAIRE ARGENT

7 500 \$  
en contribution monétaire  
ou en produits & services

- P. 8 -

### OPTION # 5

#### PARTENAIRE BRONZE

4 500 \$  
en contribution monétaire  
ou en produits & services

- P. 9 -

### OPTION # 6

#### PARTENAIRE AMI

2 750 \$  
en contribution monétaire  
ou en produits & services

- P. 10 -

### OPTION # 7

#### CO-PARTENAIRE DE LA SOIRÉE D'OUVERTURE

12 500 \$  
en contribution monétaire  
seulement

- P. 11 -

### OPTION # 8

#### EXPOSANT

de 750 \$ à 1 700 \$

- P. 11 -

### OPTION # 9

#### ACHAT BILLET SOIRÉE D'OUVERTURE

275 \$ l'unité  
2 500 \$ forfait corpo  
pour 10 personnes

- P. 11 -



## OPTION # 2

# PARTENAIRE PLATINE

17 500 \$

EN CONTRIBUTION MONÉTAIRE OU EN PRODUITS & SERVICES

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de **PARTENAIRE PLATINE** sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement de l'expo.

Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. **Affiche officielle de l'exposition** : une affiche en couleur de 24" x 36" sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement de l'expo** : les invitations seront envoyées à de nombreux contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres des associations immobilières participantes.
3. **Relations médias / Communiqués de presse** : votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement.
4. **Annonces publicitaires écrites** : placement d'annonces écrites avec les partenaires médias. Votre logo sera intégré systématiquement dans la catégorie des **PARTENAIRES PLATINE** dans ces annonces, à partir du moment où votre commandite est confirmée.
5. **Site Internet** : votre logo sera visible sur le site web de l'événement avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.
6. **Campagne de promotion électronique** : de mars à juin 2023, on procédera à une promotion électronique (plusieurs courriels) à tous les membres corporatifs et individuels des associations immobilières participantes ainsi qu'aux exposants, partenaires et autres groupes associés au Montréal du Futur, touchant ainsi tout le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal.
7. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée de lancement** : mentions verbales par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée et sur les écrans plasmas.
8. Vous bénéficierez aussi d'une **annonce publicitaire demi-page** dans le programme de la soirée d'ouverture.
9. **Statut spécial additionnel pour la soirée d'ouverture** : votre représentant sera considéré comme un **VICE PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ÉVÉNEMENT** et le nom de votre représentant sera apposé d'une façon additionnelle sur l'invitation et le programme de la soirée.
10. **Dépliant officiel de l'expo** : un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
11. Pour les **PARTENAIRES PLATINE**, le Comité organisateur offre dix-huit (18) **billets gratuits** pour la soirée de lancement, une valeur de 275 \$ chacun.
12. **Espace d'exposition** : si vous le désirez, un espace significatif gratuit peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition, avec un pavage à vos couleurs / signature, pour un nombre illimité de projets que vous voulez présenter.
13. Vous bénéficiez du droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes un fier **PARTENAIRE PLATINE**.
14. **AUTRES AVANTAGES POSSIBLES** : vous bénéficierez du privilège d'exploiter davantage votre partenariat avec d'autres possibilités à discuter.

## OPTION # 3

# PARTENAIRE OR

12 500 \$

EN CONTRIBUTION MONÉTAIRE OU EN PRODUITS & SERVICES

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de **PARTENAIRE OR** sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement de l'expo.

À NOTER LES LOGOS DES **COMMANDITAIRES OR** SERONT POSITIONNÉS EN DIMENSION PLUS PETITE QUE LES LOGOS DES COMMANDITAIRES PLATINE.

Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. **Affiche officielle de l'exposition** : une affiche en couleur de 24" x 36" sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement de l'expo** : les invitations seront envoyées à de nombreux contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres des associations immobilières participantes.
3. **Relations médias / Communiqués de presse** : votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement.
4. **Annonces publicitaires écrites** : placement d'annonces écrites avec les partenaires médias. Votre logo sera intégré systématiquement dans la catégorie des **PARTENAIRES OR** dans ces annonces, à partir du moment où votre commandite est confirmée.
5. **Site Internet** : votre logo sera visible sur le site web de l'événement avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.
6. **Campagne de promotion électronique** : de mars à juin 2023, on procédera à une promotion électronique (plusieurs courriels) à tous les membres corporatifs et individuels des associations immobilières participantes ainsi qu'aux exposants, partenaires et autres groupes associés au Montréal du Futur, touchant ainsi tout le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal.
7. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée de lancement** : mentions verbales par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée et sur les écrans plasmas.
8. **Statut spécial additionnel pour la soirée d'ouverture** : votre représentant sera considéré comme un **AMBASSADEUR D'HONNEUR DE L'ÉVÉNEMENT** et le nom de votre représentant sera apposé d'une façon additionnelle sur l'invitation et le programme de la soirée.
9. **Dépliant officiel de l'expo** : un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
10. Pour les **PARTENAIRES OR**, le Comité organisateur offre **douze (12) billets gratuits** pour la soirée de lancement, une valeur de 275 \$ chacun.
11. **Espace d'exposition** : si vous le désirez, un espace d'exposition gratuit peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition avec une belle flexibilité pour le nombre de projets que vous souhaitez présenter.
12. Vous bénéficiez du droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes un fier **PARTENAIRE OR**.

## OPTION # 4

# PARTENAIRE ARGENT

7 500 \$

EN CONTRIBUTION MONÉTAIRE OU EN PRODUITS & SERVICES

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de **PARTENAIRE ARGENT** sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement de l'expo.

À NOTER LES LOGOS DES **COMMANDITAIRES ARGENT** SERONT POSITIONNÉS EN DIMENSION PLUS PETITE QUE LES LOGOS DES COMMANDITAIRES OR.

Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. **Affiche officielle de l'exposition** : une affiche en couleur de 24" x 36" sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement de l'expo** : les invitations seront envoyées à de nombreux contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres des associations immobilières participantes.
3. **Relations médias / Communiqués de presse** : votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement.
4. **Annonces publicitaires écrites** : placement d'annonces écrites avec les partenaires médias. Votre logo sera intégré systématiquement dans la catégorie des **PARTENAIRES ARGENT** dans ces annonces, à partir du moment où votre commandite est confirmée.
5. **Site Internet** : votre logo sera visible sur le site web de l'événement avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.
6. **Campagne de promotion électronique** : de mars à juin 2023, on procédera à une promotion électronique (plusieurs courriels) à tous les membres corporatifs et individuels des associations immobilières participantes ainsi qu'aux exposants, partenaires et autres groupes associés au Montréal du Futur, touchant ainsi tout le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal.
7. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée de lancement** : mentions verbales par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée et sur les écrans plasmas.
8. **Dépliant officiel de l'expo** : un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
9. Pour les **PARTENAIRES ARGENT**, le Comité organisateur offre huit (8) billets gratuits pour la soirée de lancement, une valeur de 275 \$ chacun.
10. **Espace d'exposition** : si vous le désirez, un espace d'exposition gratuit peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition avec une certaine flexibilité pour le nombre de projets que vous souhaitez présenter.
11. Vous bénéficiez du droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes un fier **PARTENAIRE ARGENT**.

# MONTREAL INDU FUTUR

8<sup>e</sup> ÉDITION

montrealdufutur.ca

## OPTION # 5

# PARTENAIRE BRONZE

## 4 500 \$

EN CONTRIBUTION MONÉTAIRE OU EN PRODUITS & SERVICES

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de **PARTENAIRE BRONZE** sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement de l'expo.

À NOTER LES LOGOS DES **COMMANDITAIRES BRONZE** SERONT POSITIONNÉS EN DIMENSION PLUS PETITE QUE LES LOGOS DES COMMANDITAIRES ARGENT.

Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. **Affiche officielle de l'exposition** : une affiche en couleur de 24" x 36" sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement de l'expo** : les invitations seront envoyées à de nombreux contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres des associations immobilières participantes.
3. **Relations médias / Communiqués de presse** : votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement.
4. **Site Internet** : votre logo sera visible sur le site web de l'événement avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.
5. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée de lancement** : mentions verbales par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, et sur les écrans plasmas.
6. Lorsque l'espace le permettra, les logos des **PARTENAIRES BRONZE** seront aussi inclus dans les annonces publicitaires écrites, ou mentionnés avec leurs noms.
7. **Dépliant officiel de l'expo** : un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
8. Pour les **PARTENAIRES BRONZE**, le Comité organisateur offre cinq (5) billets gratuits pour la soirée de lancement, une valeur de 275 \$ chacun.
9. **Espace d'exposition** : si vous le désirez, un espace d'exposition gratuit peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition. 5 PROJETS (maximum) PEUVENT ÊTRE PRÉSENTÉS DANS LA CATÉGORIE **PARTENAIRE BRONZE**.



## OPTION # 6

# PARTENAIRE AMI

2 750 \$

EN CONTRIBUTION MONÉTAIRE OU EN PRODUITS & SERVICES

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de PARTENAIRE AMI sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement de l'expo.

À NOTER LES LOGOS DES PARTENAIRES AMI SERONT POSITIONNÉS EN DIMENSION PLUS PETITE QUE LES LOGOS DES COMMANDITAIRES BRONZE

Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. **Affiche officielle de l'exposition** : une affiche en couleur de 24" x 36" sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement de l'expo** : les invitations seront envoyées à de nombreux contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres des associations immobilières participantes.
3. **Relations médias / Communiqués de presse** : votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement.
4. **Site Internet** : votre logo sera visible sur le site web de l'événement avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.
5. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée de lancement** : mentions verbales par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, et sur les écrans plasmas.
6. Lorsque l'espace le permettra, les logos des PARTENAIRES AMI seront aussi inclus dans les annonces publicitaires écrites, ou mentionnés avec leurs noms.
7. **Dépliant officiel de l'expo** : un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
8. Pour les PARTENAIRES AMI, le Comité organisateur offre trois (3) billets gratuits pour la soirée de lancement, une valeur de 275 \$ chacun.
9. **Espace d'exposition** : si vous le désirez, un espace d'exposition gratuit peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition. UN MAXIMUM DE 3 PROJETS PEUVENT ÊTRE PRÉSENTÉS DANS LA CATÉGORIE PARTENAIRE AMI.



## OPTION # 7 CO-PARTENAIRE EN TITRE DE LA SOIRÉE D'OUVERTURE

12 500 \$

EN CONTRIBUTION MONÉTAIRE SEULEMENT

- > Cette option vous donne une excellente visibilité sur le matériel promotionnel prévu. Votre LOGO sera apposé dans le titre même de la soirée d'ouverture, et sur les éléments promotionnels spéciaux reliés à la soirée d'ouverture de l'expo. Votre logo sera positionné d'une façon systématique pour mettre en évidence que vous êtes spécialement associés à la soirée d'ouverture.
- > De plus, vous bénéficiez des mêmes avantages que le **COMMANDITAIRE OR** (voir page 5).
- > Également, vous aurez le droit de placer votre propre pavoisement (bannières autoportantes) sur le site de la réception.

## OPTION # 8 EXPOSANT

SANS VISIBILITÉ, LOGO SUR LES DOCUMENTS DE L'EXPO

- > **1 projet : 750 \$** (+tx) avec 1 billet gratuit pour la soirée d'ouverture
- > **2 projets : 1 200 \$** (+tx) avec 2 billets gratuits pour la soirée d'ouverture
- > **3 projets : 1 700 \$** (+tx) avec 3 billets gratuits pour la soirée d'ouverture

Au-delà de trois projets, il faut devenir **PARTENAIRE BRONZE**, ce qui vous permettra d'exposer jusqu'à 5 projets différents et obtenir aussi de la visibilité officielle avec votre logo.

**NOTE :** Nous allons donner le premier choix de placement d'éléments d'exposition aux partenaires les plus importants, avec la possibilité de choisir un, deux ou trois lobbys des édifices participants. Dans certains cas, des éléments pourraient être exposés en double ou en triple.

## OPTION # 9 ACHAT DE BILLETS SOIRÉE D'OUVERTURE

Vous pouvez aussi acheter des billets pour la soirée d'ouverture du mardi 14 juin 2023 :

- > **275 \$** par billet
- > **2 500 \$** forfait corpo incluant 10 billets avec le logo de la compagnie dans le programme de la soirée, les panneaux de remerciements et sur les projections vidéo.

# MONTREAL DU FUTUR® 8<sup>e</sup> ÉDITION

www.montrealdufutur.ca

## FORMULAIRE DE CONFIRMATION DE PARTENARIAT / PARTICIPATION

Organisation partenaire: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_ Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Province: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_ Télécopieur: \_\_\_\_\_

Site Web: \_\_\_\_\_

Oui, nous confirmons notre statut de partenaire officiel ou participant de  
l'EXPOSITION "LE MONTRÉAL DU FUTUR® 8<sup>e</sup> édition" (veuillez cocher):

OPTION # 1 PRÉSENTATEUR PRINCIPAL

OPTION # 2 PARTENAIRE PLATINE

OPTION # 3 PARTENAIRE OR

OPTION # 4 PARTENAIRE ARGENT

OPTION # 5 PARTENAIRE BRONZE

OPTION # 6 PARTENAIRE AMI

OPTION # 7 CO-PRÉSENTATEUR DE  
LA SOIRÉE D'OUVERTURE

OPTION # 8 EXPOSANT

1 Projet

2 Projets

3 Projets

OPTION # 9 ACHAT BILLETS SOIRÉE D'OUVERTURE

Nombre de billets individuels \_\_\_\_\_ X 275 \$ = \_\_\_\_\_ \$

Forfait corporatif de 10 billets avec visibilité ciblée 2 500 \$

TOTAL : \_\_\_\_\_ \$

*NOTE : pour les partenaires en produits et services, les billets gratuits  
pour la soirée d'ouverture sont à confirmer au cas par cas, merci !*

**DÉGAGEMENT EN CAS D'ANNULATION / CHANGEMENT DE DATE :** Le participant monétaire de Montréal du Futur 2023 s'engage à verser 100% du montant stipulé selon le niveau de partenariat/participation choisi à GESTION VILLES DU FUTUR avant la tenue de l'événement en juin 2023. Si jamais l'événement est annulé ou reporté pour une raison valable à la discrétion conjointe de Gestion Villes du Futur et du Groupe Petra, le commanditaire comprend que la contribution monétaire déjà versée à GESTION VILLES DU FUTUR sera utilisée par le comité organisateur pour payer toutes les dépenses encourues à date dans la préparation de l'événement, sans remboursement automatique au contributeur. Une raison valable d'annulation ou de report de l'événement serait par exemple : force majeure, problème de sécurité important sur le site mettant en danger les visiteurs, ou autre raison valable évidente. Selon le standard de l'industrie, le commanditaire aura d'ailleurs déjà obtenu de la visibilité en échange de sa commandite sur les divers outils promotionnels produits en cours de réalisation du projet à la date de signature de la présente jusqu'à juin 2023 (documents de partenariats, annonces diverses, site web, communiqués, envois d'information à l'industrie par courriel). Aussitôt qu'une commandite est confirmée, le logo et/ou le nom du commanditaire commence à être diffusé immédiatement sur tous les éléments promotionnels pertinents, ce qui équivaut à de l'achat promotionnel non remboursable. Par ailleurs, si après le paiement de toutes les dépenses pertinentes par GESTION VILLES DU FUTUR à la date d'annulation, il reste un revenu en balance, cette balance pourrait être retournée aux divers commanditaires au pro rata de l'importance originale de leur contribution. Si applicable, les produits/services non utilisés seront également retournés aux commanditaires pertinents. Mais plus probablement, l'événement sera reporté à une date ultérieure sans remboursement, incluant les billets de la soirée VIP demeurant aussi valides.

SIGNATURE AUTORISÉE: \_\_\_\_\_

Les chèques doivent être émis au nom de GESTION VILLES DU FUTUR et envoyés au 2259, avenue Old Orchard, Montréal (QC) H4A 3A7. Vous recevrez une facture officielle de Gestion Villes du Futur Inc.

Pour plus de renseignements sur l'expo, prière de communiquer avec Monsieur Robert J. Vézina  
au 514 875-1353 poste 205 [rjv@rjvcom.com](mailto:rjv@rjvcom.com)

Votre logo en haute qualité EPS vectoriel doit être envoyé à [rjv@rjvcom.com](mailto:rjv@rjvcom.com)